

Etude « *Les dirigeants de PME-ETI face à l'urgence climatique* » de Bpifrance Le Lab

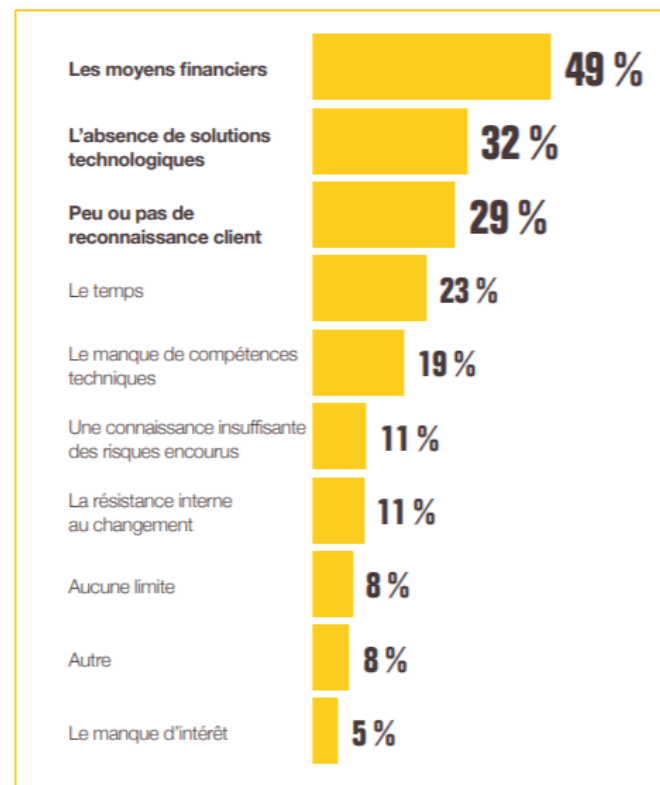
Des dirigeants **convaincus de la nécessité d'agir** :

80%

considèrent que les enjeux climatiques appellent à une réaction d'urgence

Mais cette prise de conscience se traduit par encore **peu d'engagements concrets dans les entreprises**

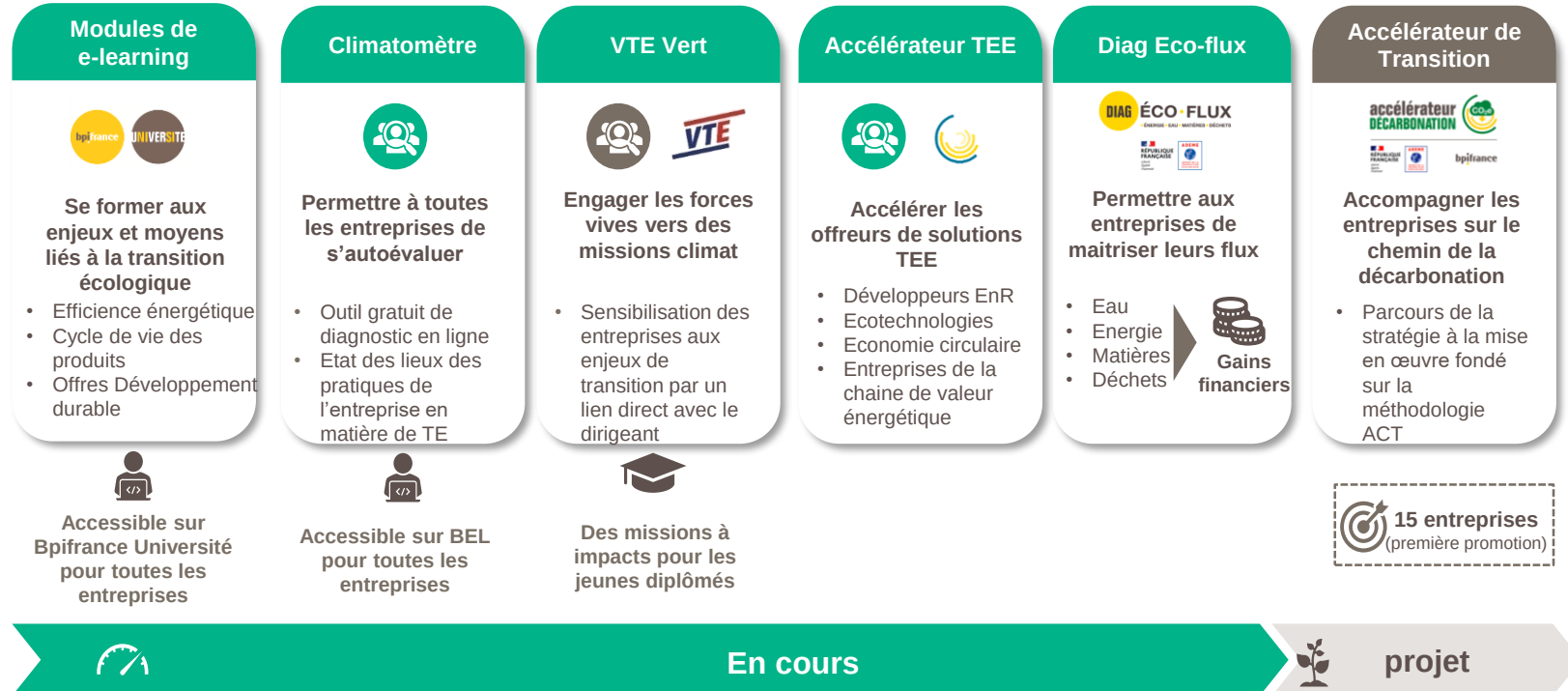
3 freins principaux à la réduction des émissions carbone :



Une offre d'accompagnement dédiée à la transition écologique des entreprises



L'offre d'accompagnement dédiée à la transition écologique est au cœur du plan climat porté par Bpifrance et la Banque des Territoires



Communauté du Coq Vert

- Communauté d'entreprises engagées dans la transition écologique
- Aides concrètes apportées : formation, mise en relation, communication

Le Diag Eco-Flux, un programme d'accompagnement pour réaliser des économies durables et limiter l'impact environnemental des entreprises



Le Diag Eco-Flux est un **accompagnement personnalisé** pour réaliser des économies durables, en réduisant les consommations d'énergie, de matières premières, d'eau et la production de déchets

Il est proposé par Bpifrance en partenariat avec l'ADEME.

POURQUOI ?

En 2017, l'ADEME et ses partenaires ont lancé l'offre « TPE-PME gagnantes sur tous les coûts » afin d'inciter les entreprises à faire un **premier pas dans une démarche environnementale**.

Ce programme a porté ses fruits : **600 entreprises** ont été accompagnées depuis 2017 et **90%** d'entre elles **sont satisfaites de la prestation**.

Afin **d'étendre la portée du dispositif**, un accord de partenariat a été conclu entre Bpifrance et l'ADEME en juin 2020. Le dispositif est désormais commercialisé par Bpifrance sous le nom de « **Diag Eco-Flux** » pour les sites de plus de 20 salariés, avec le soutien financier et technique de l'ADEME.

POUR QUI ?

Le Diag Eco-Flux s'adresse aux dirigeants qui souhaitent **réaliser des économies** et **engager leur entreprise dans une relance économique respectueuse de l'environnement**.

La cible :

- Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes de **droit français ou étranger**,
- **Quel que soit le secteur d'activité**,
- Possédant **un ou plusieurs sites** (usine, restaurant, commerce alimentaire, ...) qui comptent **entre 20 et 250 salariés***,
- **Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM**
- Le site doit être **fixe et en fonctionnement** (exclusion des chantiers)

Le Diag Eco-Flux, un accompagnement simple en 4 étapes réalisé par un expert mandaté par Bpifrance

COMMENT ?

Bpifrance met à disposition de ses clients **l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en optimisation de flux**. Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME. Il est composé d'intervenants reconnus pour leur expertise dans le domaine de la réduction des coûts énergie, matières, déchets et eau. L'accompagnement se déroule sur 12 à 18 mois selon 4 étapes :



ÉTAPE 1 ANALYSE DE VOS PRATIQUES

L'expert sélectionné mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations. Vous repérez ainsi avec lui vos sources d'économies.



ÉTAPE 2 DÉFINITION D'UN PLAN D'ACTIONS

Un mois après la visite de l'expert, vous obtenez un plan d'actions personnalisé et chiffré : il vous permet d'anticiper les gains pressentis. C'est vous qui en validez la faisabilité avec l'expert.



ÉTAPE 3 MISE EN PLACE DES ACTIONS

Pendant 12 mois, vous mettez en œuvre votre plan d'actions en réalisant des points de suivi réguliers avec l'expert.



ÉTAPE 4 ÉVALUATION

À l'issue de l'accompagnement vous évaluez les résultats conjointement avec l'expert, ce qui vous permettra d'envisager d'autres actions.

Le Diag Eco-Flux, les modalités pratiques

QUEL PRIX ?

Le prix du Diag Eco-Flux dépend uniquement de la **taille du site** de l'entreprise visé par le dispositif.

Il inclut une **subvention de l'ADEME à hauteur de 75% du coût réel du programme.**

Tarif valable jusqu'à fin 2021 :

Effectif du site concerné par le Diag Eco-Flux	20 à 49	50 à 250*
Tarif	1 000 € HT	1 500 € HT

CONTACT

diagecoflux@bpifrance.fr

INSCRIPTION

Rendez-vous sur le site internet :
<http://diagecoflux.bpifrance.fr>

Le Diag Eco-Flux, un dispositif qui a fait ses preuves

TOP 7 des actions validées par les clients

Action	Flux visé
Installer un système d'éclairage performant	Energie
Réduire les fuites d'air comprimé	Energie
Renégocier les contrats d'énergie ou de gestion des déchets	Energie ou déchets
Mettre en place une nouvelle filière de valorisation de déchets	Déchets
Optimiser le pilotage des équipements énergivores	Energie
Formation à l'éco-conduite	Energie
Bénéficier de l'exonération de TICFE	Energie

90% des clients sont satisfaits de l'accompagnement et le recommandent aux entreprises de leur région

73 % souhaitent s'engager dans une démarche plus ambitieuse d'optimisation des flux

200 € HT / an / salarié d'économie réalisée en moyenne

Dixit :

